

# Hiro'a

JOURNAL  
D'INFORMATIONS  
CULTURELLES

*\_ DOSSIER : Spectacles, animations, cours, ateliers, concerts...*

## C'est parti pour l'année 2021-2022 !

*\_ L'ŒUVRE DU MOIS : LES COURONNES DE MAUTINI, REINES DE L'ARTISANAT DE PUEU*

*\_ TRÉSOR DE POLYNÉSIE : LES TU'ARO MĀ'OHĪ, AU FIL DES HEIVA*

*\_ POUR VOUS SERVIR : CANDIDATURES OUVERTES POUR LE SALON DES JEUNES ARTISANS CRÉATEURS  
UN PANNEAU DE LÉGENDES SUR LA PASSE HĀVA'E*

AOÛT 2021

NUMÉRO 166

MENSUEL GRATUIT





# ENSEMBLE CONTINUONS !

## DE PRÉSERVER NOTRE FENUA



UN SYSTÈME COMPLET POUR PRÉSERVER NOTRE ENVIRONNEMENT



et pour connaître les lieux de dépôts gratuits de vos déchets électroniques, RDV sur [fenuama.pf](http://fenuama.pf)



**FENUA MA**

BP 9636 - 98716 PIRAE - TAHITI - POLYNÉSIE FRANÇAISE  
 TÉL : 40 54 34 50 - FAX : 40 54 34 51 - [www.fenuama.pf](http://www.fenuama.pf) - [accueil@fenuama.pf](mailto:accueil@fenuama.pf)

# La photo du mois



© Présidence

## Diplômés !

Les promotions 2020-2021 du CPMA et BPMA ont reçu leurs diplômes à la présidence le 8 juillet dernier, en présence des autorités du Pays. Les candidats admis pour le Certificat polynésien des métiers d'art (CPMA) sont Italo Mahatia, en option gravure, et David Taurei, Gilbert Tepea, Oaparii Tiapatai et Naea Tokoragi, en option sculpture.

Les candidats admis pour le Brevet polynésien des métiers d'art (BPMA) sont Cathy Daguinet, Nathalie Domenech et Jason Soi Louk en option gravure, ainsi que Léo Chassaing, Tavarua Kaimuko, Pae Taupotini, Heevai Tefaafana, Mariane Tefau et Esrom Turina en option sculpture.

Les quatorze lauréats de cette année ont été reconnus et valorisés pour leurs compétences acquises à travers la compréhension du patrimoine polynésien et océanien dans les domaines de la gravure et de la sculpture.

# présentation des institutions

4

HIROA JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES



## DIRECTION DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE - TE PAPA HIRO'A 'E FAUFA'A TUMU (DCP)

La Direction de la culture et du patrimoine remplace en octobre 2018 le Service de la Culture et du Patrimoine créé en novembre 2000. Sa mission relève d'une compétence générale réglementaire et de contrôle en matière culturelle, de propriété littéraire et artistique, de protection, conservation et valorisation du patrimoine culturel de la Polynésie française, y compris des langues polynésiennes et de soutien de ses acteurs.  
Tél. : (689) 40 507 177 - Fax : (689) 40 420 128 - Mail : [direction@culture.gov.pf](mailto:direction@culture.gov.pf) - [www.culture-patrimoine.pf](http://www.culture-patrimoine.pf)

## SERVICE DE L'ARTISANAT TRADITIONNEL - PU OHIPA RIMA'I (ART)

Le Service\* de l'Artisanat Traditionnel de la Polynésie française, créé en 1984, a pour mission d'établir la réglementation en matière d'artisanat, de conseiller et d'assister les artisans, d'encadrer et de promouvoir des manifestations à vocation artisanale. Il est chargé de la programmation du développement de l'artisanat, de la prospection des besoins et des marchés, ainsi que de la coordination des moyens de fonctionnement de tout organisme à caractère artisanal ou de formation à l'artisanat.  
Tél. : (689) 40 545 400 - Fax : (689) 40 532 321 - Mail : [secretariat@artisanat.gov.pf](mailto:secretariat@artisanat.gov.pf) - [www.artisanat.pf](http://www.artisanat.pf)



## MAISON DE LA CULTURE - TE FARE TAUHITI NUI (TFTN)

La Maison des Jeunes a été créée en 1971, et devient en avril 1998 l'EPA\* actuel. Longtemps en charge du Heiva à Tahiti, ses missions sont doubles : l'animation et la diffusion de la culture en Polynésie en favorisant la création artistique et l'organisation et la promotion de manifestations populaires. L'établissement comprend deux bibliothèques, une discothèque, des salles d'exposition, de cours, de projections, ainsi que deux théâtres et de nombreux espaces de spectacle et d'exposition en plein air.  
Tél. : (689) 40 544 544 - Fax : (689) 40 428 569 - Mail : [tauhiti@mail.pf](mailto:tauhiti@mail.pf) - [www.maisondelaculture.pf](http://www.maisondelaculture.pf)

## MUSÉE DE TAHITI ET DES ÎLES - TE FARE MANAHA (MTI)

Le Musée voit le jour en 1974 et devient un EPA\* en novembre 2000. Ses missions sont de recueillir, conserver, restaurer des collections liées à l'Océanie, plus particulièrement à la Polynésie, et de les présenter au public. Chargé de la valorisation, de l'étude et de la diffusion de ce patrimoine, le Musée a acquis un rôle d'expertise dans la préservation des biens culturels matériels et mobiliers.  
Tél. : (689) 40 548 435 - Fax : (689) 40 584 300 - Mail : [info@museetahiti.pf](mailto:info@museetahiti.pf) - [www.museetahiti.pf](http://www.museetahiti.pf)



## CONSERVATOIRE ARTISTIQUE DE POLYNÉSIE FRANÇAISE - TE FARE UPA RAU (CAPF)

Créé en 1978, le Conservatoire est un EPA\* reconnu depuis février 1980 en qualité d'École Nationale de Musique. Les diplômés qu'il délivre ont donc une reconnaissance nationale. Ses missions sont l'enseignement théorique et pratique de la musique, de la danse, du chant et des arts plastiques, la promotion et la conservation de la culture artistique. Il a également pour vocation de conserver le patrimoine musical polynésien.  
Tél. : (689) 40 501 414 - Fax : (689) 40 437 129 - Mail : [conservatoire@conservatoire.pf](mailto:conservatoire@conservatoire.pf) - [www.conservatoire.pf](http://www.conservatoire.pf)

## CENTRE DES MÉTIERS D'ART - PU HA'API'IRA'A TORO'A RIMA'I (CMA)

Le Centre des Métiers d'Art est un établissement public administratif, créé en février 1980. Il a pour vocation de préserver les spécificités artistiques inhérentes à la tradition et au patrimoine polynésien, mais aussi d'œuvrer à leur continuité à travers les pratiques contemporaines. Les élèves peuvent suivre un cursus en trois années, lors duquel ils sont formés à différentes pratiques artistiques (sculpture, gravure, etc.), mais également à des cours théoriques (langue et civilisation polynésiennes). Le CMA délivre un titre qui lui est propre, le Certificat de Formation aux Métiers d'Art de Polynésie.  
Tél. : (689) 40 437 051 - Fax : (689) 40 430 306 - Mail : [secretariat.cma@mail.pf](mailto:secretariat.cma@mail.pf) - [www.cma.pf](http://www.cma.pf)



## SERVICE DU PATRIMOINE ARCHIVISTIQUE AUDIOVISUEL - TE PIHA FAUFA'A TUPUNA

Le Service du Patrimoine Archivistique Audiovisuel a été créé en 1962 sous les traits du Patrimoine Archivistique Audiovisuel. Sa mission première de conservation et de mise à disposition des archives administratives a rapidement été étendue au patrimoine archivistique dans son ensemble. En 2011, la fusion du Service Territorial des Archives, du Service de la communication et de la documentation et de l'Institut de la communication audiovisuelle a doté le service d'une compétence générale d'organisation, d'intervention et de proposition en matière d'archivage et de patrimoine audiovisuel.  
Tél. : (689) 40 419 601 - Fax : (689) 40 419 604 - Mail : [service.archives@archives.gov.pf](mailto:service.archives@archives.gov.pf) - [www.archives.pf](http://www.archives.pf)

### PETIT LEXIQUE

- \* SERVICE PUBLIC : un service public est une activité ou une mission d'intérêt général. Ses activités sont soumises à un régime juridique spécifique et il est directement relié à son ministère de tutelle.
- \* EPA : un Établissement Public Administratif est une personne morale de droit public disposant d'une certaine autonomie administrative et financière afin de remplir une mission classique d'intérêt général autre qu'industrielle et commerciale. Elle est sous le contrôle de l'État ou d'une collectivité territoriale.

# SOMMAIRE

Tous les événements proposés par les partenaires du *Hiro'a* sont organisés dans le respect des mesures sanitaires en vigueur. Le masque est obligatoire dans tous les espaces.

## 6-7 DIX QUESTIONS À

à Peterson Cowan, ténor et enseignant

## 8-9 LA CULTURE BOUGE

Tahiti ti'a mai s'invite au Nu'uroa Fest

## 10-11 L'ŒUVRE DU MOIS

Les couronnes de mautini, reines de l'artisanat de Pueue

## 12-13 TRÉSOR DE POLYNÉSIE

Les Tu'aro Mā'ohi, au fil des Heiva

## 14-19 DOSSIER

Spectacles, animations, cours, ateliers, concerts... C'est parti pour l'année 2021-2022 !

## 20-21 POUR VOUS SERVIR

Candidatures ouvertes pour le salon des jeunes artisans créateurs  
Un panneau de légendes sur la passe Hāva'e

## 22 E REO TŌ'U

Te tahi mau fa'a'ohipara'a nō te tō, te toi e te toro'e'a

## 23-27 LE SAVIEZ-VOUS ?

Médaille d'or du CAPF : niveau d'exception exigé  
La licence dans les métiers d'art se prépare au CMA  
Une taxe pour les propriétaires de chiens

## 28-29 PROGRAMME

## 30-34 RETOUR SUR

Juillet, le mois de la culture

### HIRO'A

Journal d'informations culturelles mensuel gratuit  
tiré à 2 000 exemplaires

- Partenaires de production et directeurs de publication : Musée de Tahiti et des Îles, Direction de la Culture et du Patrimoine, Conservatoire Artistique de Polynésie française, Maison de la Culture - Te Fare Tauhiti Nui, Centre des Métiers d'Art, Service de l'Artisanat Traditionnel, Service du Patrimoine Archivistique et Audiovisuel.
- Édition : Tahiti Graphics
- Punaauia
- Tél. : (689) 40 810 936
- Réalisation : [pilpepoil@design.tahiti@gmail.com](mailto:pilpepoil@design.tahiti@gmail.com)
- Direction éditoriale : Kevin Van Bastolaer - 40 503 115
- Rédactrice en chef : Alexandra Sigauddo-Fourny  
[alex@alesimedia.com](mailto:alex@alesimedia.com)
- Secrétaire de rédaction : Hélène Missotte
- Rédacteurs : Pauline Stasi, Alexandra Sigauddo-Fourny, Natea Montillier Tetuanui et Lucie Rabréaud
- Impression : Tahiti Graphics
- Dépôt légal : Août 2021
- Couverture : © DR, Peterson Cowan

### DES LECTEURS

Votre avis nous intéresse !  
Des questions, des suggestions ? Écrivez à :  
[communication@maisondelaculture.pf](mailto:communication@maisondelaculture.pf)

### HIRO'A SUR LE NET

À télécharger sur :  
[www.conservatoire.pf](http://www.conservatoire.pf)  
[www.maisondelaculture.pf](http://www.maisondelaculture.pf)  
[www.culture-patrimoine.pf](http://www.culture-patrimoine.pf)  
[www.museetahiti.pf](http://www.museetahiti.pf)  
[www.cma.pf](http://www.cma.pf)  
[www.artisanat.pf](http://www.artisanat.pf)  
[www.archives.pf](http://www.archives.pf)

Et à découvrir sur [www.hiroa.pf](http://www.hiroa.pf) !

5

HIROA JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES

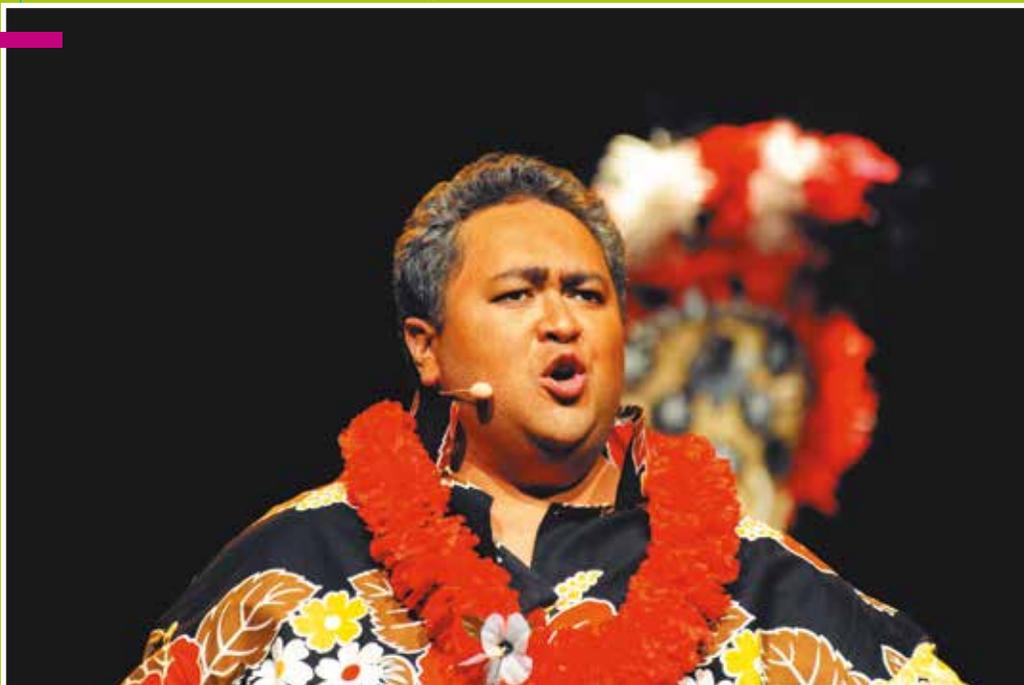


# « Mon retour à Tahiti est la continuité de mon parcours »

PROPOS RECUEILLIS PAR LUCIE RABRÉAUD - PHOTOS : DR, PETERSON COWAN

6

HIRO'A, JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES



**Le ténor tahitien revient au Fenua pour prendre la tête du département Chant lyrique du Conservatoire artistique de la Polynésie française. Ses objectifs : favoriser et développer la pluridisciplinarité transversale « des arts scéniques » et faire briller les talents polynésiens.**

**Comment votre amour de l'opéra et du chant lyrique est-il né ?**

Emmanuelle Vidal est à l'origine de ma première émotion lyrique *live* avec *L'Alleluia* du Jubilate Exultate de Mozart et un contre-ut final titanesque qui résonne encore dans mes oreilles. J'avais quinze ans, c'était en Nouvelle-Calédonie... Elle m'a ensuite coaché pour un duo et un air classique. Ma passion venait de prendre forme et ne m'a plus jamais quitté.

**Pouvez-vous nous raconter les débuts de votre carrière de ténor sur les scènes européennes ?**

Complexe, flipant, dingue, du travail, encore du travail et toujours du travail... C'était dans le rôle de Tamino de *La Flûte enchantée* de Mozart à Strasbourg où j'ai participé à huit représentations. C'était dans le rôle de Lériada de *La Veuve joyeuse* de Lehár en tournée avec douze représentations. J'avais dix mois de chant, et j'ai écumé trois chefs de chant. C'était formidable ! J'ai eu la chance de chanter aux côtés de Patrick Bladec, Annick Massis,

Rié Hamada, Marie Devellereau et d'être dirigé par les maestros Jacques Grimbart, Semyon Bychkov, Philippe Jordan.

**Quels sont les grands moments que vous garderez toujours en mémoire ?**

Ma rencontre avec Luciano Pavarotti en 1998 à Paris avant et après le concert des trois ténors et surtout son parrainage pour des concours et des théâtres lyriques ; celle avec Maestro Boulez lors de plusieurs séances de travail à l'Ircam de Paris en tant que cobaye voix ; celle encore avec Ghena Dimitrova dans *Turandot* à Nice ; et enfin, ma rencontre avec Simon Estes dans un récital Wagner à Zürich... Et bien d'autres rencontres. Mon plus beau souvenir sur scène restera celui de Vancouver en 2001 où, à la fin d'une *Traviata* en version concert, le public est en *standing ovation* et scande d'une seule voix : « *Sing your tahitian song !* » J'ai donc chanté *E maururu a vau*, d'abord *a cappella* puis rejoint par l'orchestre et tous mes collègues dans un tahitien créatif ! C'était juste parfait.

**Dans votre parcours, on voit aussi cet intérêt fort pour la musicothérapie. La musique peut-elle soigner ?**

La rencontre avec la musicothérapie, lors de mon master de musicologie à la Sorbonne et en collaboration avec un groupe de travail mené à La Pitié-Salpêtrière à Paris autour de l'autisme, du syndrome d'Asperger, de la dyspraxie et de l'ataxie de Friedrich, m'a bouleversé. J'ai appris, j'ai compris, et j'ai réappris, j'ai évolué... Les « handicapés » m'ont guéri de beaucoup de peurs et, en retour, je les soigne par le chant. On s'est raconté nos vies, on s'est fait confiance.

**Est-ce une nouvelle étape qui commence pour vous avec ce retour à Tahiti ?**

Mon retour à Tahiti est la continuité de mon parcours initiatique qui a démarré à 15 ans, et très symboliquement, c'est à 51 ans que je reviens au *fenua*. Plus qu'un signe, c'est ma réalité !

**Pourquoi souhaitez-vous revenir ?**

Pour la petite histoire, le *fenua* a financé mes études de musicologie à La Sorbonne jusqu'à la licence en me versant l'équivalent d'une bourse mensuelle étudiant pendant cette période. De plus, quand c'est Emmanuelle Vidal en personne, avec le soutien du directeur, Fabien Mara Dinard, qui vous offre cette opportunité, il faut dire oui et merci !

**Quel est votre objectif en venant enseigner au Conservatoire ?**

J'espère notamment favoriser et développer la pluridisciplinarité transversale « des arts scéniques » enseignés au Conservatoire. Le *fenua* est une mine de talents qui ne demandent qu'à briller. Je fais le vœu que, dans les cinq prochaines années, le Conservatoire soit classé parmi les trois meilleurs conservatoires du Pacifique sud et que les directeurs de théâtre lyrique du Pacifique se déplacent au *fenua* pour recruter nos artistes pour leurs futurs spectacles et programmations.

**Sur quoi sera basé votre enseignement ? Comment vos cours seront-ils organisés ?**

Tout d'abord, je vais observer, écouter, comprendre. Après analyse et selon les objectifs pédagogiques déterminés en accord puis en concertation avec la direction, j'aborderai trois axes majeurs de travail : l'assimilation des fondamentaux techniques, l'enrichissement et la maîtrise des classiques du répertoire, la mise en situation.

**Avez-vous des projets de spectacles en particulier ? Un premier opéra en tahitien a notamment été donné en représentation il y a quelques mois, est-ce que cela vous donne des idées ?**

Les projets de spectacle sont nombreux et divers ! J'aime la haute couture pour sa précision, sa créativité et le concept du « sur-mesure ». Avec la confiance des artistes, l'aide de mes collègues et des différentes ressources en présence nous allons pouvoir créer une « alchimie ». Avec l'autre, l'histoire est tellement plus belle !

**Avez-vous hâte de revenir et de commencer à travailler au Conservatoire ?**

Oui ! J'ai hâte ! ♦



## Une vie de passion pour l'art lyrique

Né à Tahiti, Peterson Cowan cultive ses références musicales dans la diversité entre les groupes tahitiens à succès, les chanteuses de la belle époque, et des références internationales comme Ella Fitzgerald, Luciano Pavarotti, Kiri Te Kanawa, Jessy Norman... Après des études universitaires brillantes et un début de carrière dans une *corporate* américaine, Peterson Cowan choisit Paris pour vivre sa passion de toujours : le chant. Études de musicologie à La Sorbonne, la classe de chant au Conservatoire Francis Poulenc, celle de l'École normale de musique Alfred Cortot de Paris, la *musical and classic song department* de La Juilliard School de New York, la classe de chant à la Guildhall School de Londres, puis celle du Conservatoire national supérieur de Paris... Il perfectionne sa technique vocale avec des pointures de la scène mondiale de l'opéra et approfondit son répertoire avec des chefs de chant d'opéra, des plus grandes villes d'Europe. Peterson Cowan se spécialise dans le remplacement au pied levé de rôle de ténor du répertoire italien, français et allemand. Muni d'un diplôme d'État de musique en technique vocale classique et des musiques actuelles, il assure des cours d'interprétation et de techniques vocales au sein de plusieurs écoles artistiques professionnelles. Formé aux pathologies et à la rééducation des cordes vocales et agrégé en Estill Voice Training System, il a développé une expertise de la voix chantée et parlée qui lui permet d'animer des stages de perfectionnement. Il fait également partie de groupes de recherches et de réflexions autour de l'autisme, de la dyspraxie, de l'ataxie et du syndrome d'Asperger, avec qui il développe des outils thérapeutiques musicaux puisés dans le répertoire des chansons tahitiennes de la belle époque.

7

HIRO'A, JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES

# Tahiti ti'a mai s'invite au Nu'uroa fest

RENCONTRE AVEC MIRIAMA BONO, DIRECTRICE DU MUSÉE DE TAHITI ET DES ÎLES, ET KEVIN VAN BASTOLAER, RÉFÉRENT COMMUNICATION DE LA MAISON DE LA CULTURE.  
TEXTE : LUCIE RABRÉAUD - PHOTOS : ARCHIVES MTI

8

HIRO'A JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES

Heikura Nui - Nu'uroa Fest 2019



**To'atā, c'est fini, mais la fête continue ! Le rendez-vous est donné au Musée de Tahiti et des îles, le samedi 7 août, pour une journée de danse et de chant dans ses jardins avec le Tahiti ti'a mai hors les murs invité du Nu'uroa Fest.**

Après To'atā, les spectacles de chant et danse ne s'arrêtent pas pour autant. Les communes ont accueilli les groupes de chant et de danse, certaines troupes se sont également produites sur le *marae* Arahurahu et la fête se clôturera le samedi 7 août avec des représentations dans les jardins du Musée de Tahiti et des îles. L'objectif de ce Tahiti ti'a mai hors les murs est de donner un accès le plus large possible aux spectacles de danse et de chant. D'autant que, à l'ouverture du festival, les restrictions sanitaires limitaient To'atā à la moitié de sa capacité ; il s'agissait donc de proposer plusieurs lieux différents pour exporter l'événement. Mais, alors que le festival Tahiti ti'a mai démarrait à peine, les conditions sanitaires se sont assouplies et l'espace de spectacle a pu se remplir à sa pleine capacité. Malgré cette bonne nouvelle, le programme dans les communes et sur le *marae* a quand même été maintenu. Une formule qui pourrait

être proposée les années suivantes, selon les disponibilités des groupes, des communes et les possibilités de chacun. Car si le public est ravi, cela demande beaucoup d'organisation pour les troupes surtout en cette période de vacances.



Temaeva - Nu'uroa Fest 2019

Teva i Tai - Nu'uroa Fest 2019



Pour la journée au Musée, le concept sera un peu différent des années précédentes, car il s'agissait auparavant d'accueillir les troupes non lauréates du concours du Heiva i Tahiti pour leur offrir la possibilité de danser une seconde fois, en grand costume. Les familles qui n'avaient pu assister aux spectacles sur To'atā pouvaient également se rattraper avec le Nu'uroa Fest. Cette année, les troupes ont été sélectionnées par la Maison de la culture qui a élaboré un programme en fonction des disponibilités. « L'événement apporte de la vie au Musée, c'est généralement un grand succès auprès des familles. On compte entre 300 et 500 personnes présentes sur

Te pare 'o tahiti aea - Nu'uroa Fest 2019



9

HIRO'A JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES

## Au programme :

- 9h-9h45 : Hei Tahiti (danse)
- 10h-10h20 : O Faa'a (chant)
- 10h35-11h20 : Tere Ori (danse)
- 11h35-11h55 : Tamari'i Mahina Raromatai (chant)
- 13h30-14h15 : Temaeva (danse)
- 14h30-14h50 : Tamari'i Teahupoo (chant)
- 15h05-15h50 : O Tahiti e (danse)

le site pour voir les spectacles. C'est en plein air, aucune tribune ne sera installée, mais le public pourra s'installer librement dans le jardin », explique Miriama Bono, directrice de l'établissement. Cette année, l'événement est en totale adéquation avec l'exposition du moment : « Tahiti ti'a mai, du Tiurai au Heiva », et un tarif préférentiel sera justement proposé au public pour profiter des spectacles et de l'exposition la même journée ! Le Service de l'artisanat participera également à la fête avec des stands d'artisans installés dans les jardins. ♦

## PRATIQUE

### Site Nu'uroa, au Musée de Tahiti et des îles

- Samedi 7 août, toute la journée
- Tarif unique : 1 000 Fcfp la journée
- Billets en vente en ligne sur [www.heiva.org](http://www.heiva.org) et à la Maison de la culture depuis le 30 juin ou sur place le jour même.
- Renseignements au 40 544 544 et sur la page Facebook : Heiva i Tahiti Officiel
- [www.heiva.org](http://www.heiva.org)
- Tarif préférentiel pour l'exposition « Tahiti ti'a mai, du Tiurai au Heiva » du Musée : 500 Fcfp

# Les couronnes de *mautini*, reines de l'artisanat de Pueu

10

RENCONTRE AVEC ÉVALINE TEOTAHU ET TAUTITI KOHEATIU DE L'ASSOCIATION TE PUTEA.  
TEXTE ET PHOTOS : PAULINE STASI

Véritable grand-messe de l'artisanat polynésien, le Heiva rima'i a fermé ses portes il y a quelques semaines. Parmi les exposantes présentes, Évaline Teotahi. Originnaire de Pueu, elle perpétue une spécialité unique à ce district de la presqu'île, le tressage du *mautini* et ses élégantes couronnes blanches.



Évaline Teotahi et Tautiti Koheatiu de l'association Te Putea.

Les gestes sont rapides, les doigts agiles. Évaline Teotahi manie et assemble ces petites lamelles de *mautini* avec une dextérité qui suscite l'admiration. Il faut dire qu'entre l'artisane et les tiges du potiron, c'est une belle histoire qui dure depuis de nombreuses années. Originnaire de Pueu, le berceau du tressage de *mautini*, Évaline Teotahi a appris cet art avec Istela Lehartel lorsqu'elle avait vingt-cinq ans. « C'est une tradition unique à Pueu, nous sommes le seul district où on tresse le *mautini*. C'est tout un processus, assez long », explique, une once de fierté dans la voix, l'artisane, une couronne de *mautini* bien enfoncée sur son front.

Car effectivement, avant d'arborer une couronne sur sa tête, il lui aura fallu du temps, de la patience et du savoir-faire pour arriver à la réalisation de ce royal objet. À commencer par la recherche de la matière première. « Il y a moins de *mautini* qu'avant à cause des constructions sur les

terres, mais j'arrive à me fournir chez mon beau-frère. Je coupe le *mautini*, ce sont les tiges des potirons, elles se présentent comme des lianes par terre. Je les ramasse avec des amies », raconte avec enthousiasme Évaline Teotahi.

### Un processus long et minutieux

Une fois les lianes ramenées chez elle, commencent alors les opérations sérieuses. L'artisane coupe de longues tiges régulières de 20 à 30 centimètres puis les fait tremper dans un grand bac d'eau pendant une semaine. « Il faut bien les nettoyer une par une jusqu'à ce qu'elles soient très propres. C'est fatigant. On doit les laisser dans l'eau, car il ne faut surtout pas qu'elles sèchent. »

Et cette phase de préparation du *mautini* ne s'arrête pas là. Bien propres, il faut ensuite faire tremper les tiges dans un grand bac d'eau citronnée ! L'agrumes va servir à accentuer la blancheur virgine



Frisettes et petites fleurs sont ensuite assemblées et cousues.

des tiges de *mautini* qui leur donnera toute leur splendeur finale. Enfin, reste à les faire sécher bien à l'abri du soleil pour éviter qu'elles ne jaunissent.

### Un savoir-faire unique

Munie de ces tiges, Évaline Teotahi va alors s'atteler, comme lui a appris Istela Lehartel, à les enrouler une par une avec une paire de ciseaux pour confectionner des petites frisettes. « C'est un peu comme lorsqu'on enroule de la ficelle pour faire des papiers cadeaux de Noël, sauf que là, c'est très très fragile, il faut faire attention à ne pas les casser, j'en prépare des dizaines comme cela », confie l'artisane, qui avoue que la patience est l'une des clés du tressage du *mautini*. Outre ces petites frisettes, l'artisane choisit parfois de confectionner d'autres motifs de décoration à l'instar de petites fleurs, qui viendront embellir son travail. Tous ces éléments préparés avec méticulosité sont ensuite assemblés et cousus entre eux en alternant petites frisettes et fleurs selon l'objet souhaité. « Pour faire une couronne, de la phase de préparation à la fin, cela va me prendre environ deux jours, c'est long, mais j'adore faire cela », reconnaît-elle un large sourire aux lèvres.

### Un objet traditionnel pour les grandes occasions

Naturellement la couronne est la reine de l'artisanat de Pueu. Confectionnées par les femmes, les couronnes peuvent être portées par tous, hommes et femmes, lors des grandes occasions, comme ce fut le cas pour le festival du Heiva il y a quelques années par une troupe de Pueu. D'autres objets comme le *pō'ara* qui se met de côté sur les oreilles, des boutonniers ou encore des bouquets de mariage sont également réalisés par Évaline Teotahi. Trop fragile, le

*mautini* ne peut être employé pour faire des bijoux.

Si l'artisane a transmis sa passion à sa nièce Tautiti Koheatiu, elle regrette que cette pratique du tressage de *mautini* se perde. « Nous ne sommes plus que trois à faire du tressage de *mautini*, certaines savent encore tresser, mais ne le font plus. C'est dommage. J'essaie de former les plus jeunes, de leur apprendre, d'organiser des ateliers, car le *mautini*, c'est notre tradition, c'est l'histoire de notre district de Pueu ! » ♦



La matière première est la tige de potiron.

### PRATIQUE

Pour connaître les dates des prochains ateliers de confection ou pour acheter une couronne, contactez Évaline de l'association Te Putea au 89 735 895 à partir de septembre.

11

# Les Tu'aro Mā'ohi, au fil des Heiva

RENCONTRE AVEC TARA HIQUILY, CHARGÉ DES COLLECTIONS ETHNOGRAPHIQUES AU MUSÉE DE TAHITI ET DES ÎLES, ENOCH LAUGHLIN, PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION 'ĀMUITAHIRA 'A TŪ 'ARO MĀ 'OHI ET HABANITA HAUATA, ANCIENNE CHAMPIONNE DE LANCER DE JAVELOT.  
TEXTE : PAULINE STASI - PHOTOS : MTI

La très belle exposition « Tahiti ti'a mai, du Tiurai au Heiva » au Musée de Tahiti et des îles plonge le visiteur dans 140 ans d'histoire du plus ancien festival océanien, le Heiva. Parmi les objets présentés, de superbes clichés en noir et blanc de lanceurs de javelots. À travers eux, c'est tout un pan de la culture polynésienne, les Tu'aro Mā'ohi, qui se dévoile au public.

Grimper de cocotier, lever de pierre, lancer de javelot, décorticage de coco, coprah, lutte traditionnelle, courses de porteurs de fruits, échasses ou encore régates de pirogues à voile, les Tu'aro Mā'ohi attirent chaque année des milliers de visiteurs lors des festivités du Heiva. La dextérité, la force ou encore l'agilité de ces athlètes forcent l'admiration.

Véritables marqueurs de l'histoire et de la culture polynésienne, les Tu'aro Mā'ohi, pratiqués bien avant l'arrivée des Européens, n'ont été que progressivement intégrés aux éditions du Heiva. « Lors des premières années des fêtes du Tiurai, les piliers incontestables étaient le va'a et les chants et danses. En étudiant les différentes éditions du journal Le Messager du milieu et de la fin du 19<sup>e</sup> siècle, qui présentaient les programmes des fêtes, on ne trouve pas à cette époque de traces d'épreuves du pātiafā, le lancer de javelot. Ce n'est qu'en 1935 que le pātiafā est inscrit sur le programme officiel du Heiva. Le fendage et l'extraction de la chair des noix de coco ou les courses de porteurs de fruits ne sont apparus, eux, que dans les années 1960. De même, il a fallu attendre les années 2000 pour voir les épreuves de grimper au cocotier ou de lever de pierre rentrer au Heiva », explique Tara Hiquily, chargé des collections ethnographiques au Musée de Tahiti et des îles.

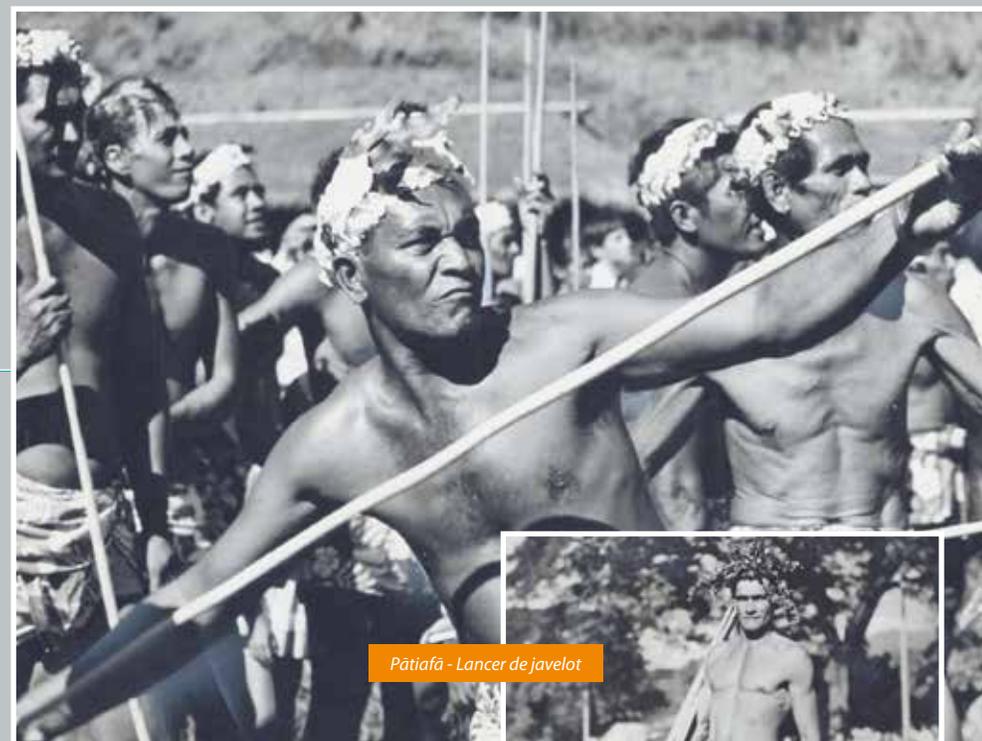
## « De génération en génération »

Ces disciplines sont autant de témoignages de l'histoire de la société polynésienne et de ses îles. « On compte actuellement environ 900 athlètes licenciés. Certaines îles ou atolls sont spécialisés dans des disciplines précises. À Anaa aux Tuamotu, par exemple, le pātiafā, le lancer de javelot, est une vraie tradition qui se transmet de génération en génération. Aux Australes, ça va être le lever de pierre par exemple. Il est très important de les préserver et de continuer à les faire



vivre, car à travers ces sports traditionnels, ce sont les traditions, les savoir-faire de nos îles que nous perpétuons », indique Enoch Laughlin, président de la Fédération 'Āmuitahira 'a Tū 'aro Mā'ohi (FATM), créée en 2003, qui rassemble une trentaine d'associations réparties sur les cinq archipels de Polynésie française.

Et certaines de ces traditions trouvent leur genèse dans la rivalité entre les hommes, à l'instar du pātiafā. « En temps de guerre, le javelot était utilisé comme une arme.



Pātiafā - Lancer de javelot

Autrefois, lorsqu'un clan battait un autre clan, les vainqueurs prenaient les crânes de leurs adversaires morts et les plaçaient en haut d'un mât. Les guerriers lançaient alors leurs javelots dessus. Par cet acte, les vainqueurs montraient leur puissance », explique Habanita Hauata, ancienne championne de lancer de javelot.

## Viser le haut du coco

Fort heureusement, les temps ont changé et les crânes ont été remplacés par des noix de coco. Piqué en haut d'un mât de plus de 9,50 mètres, ou 6,10 mètres, et à une distance de 22 mètres et 15 mètres, selon les catégories, le coco requiert une sacrée dose d'adresse pour être touché et mieux encore, pour être atteint sur le dessus, car plus le javelot est planté haut, plus le nombre de points remportés par le compétiteur est important. « Chaque lanceur a dix javelots. Si le javelot est planté en haut du coco, on remporte dix points, en bas, c'est quatre. À la fin de la série, on comptabilise les points. Chaque lanceur a ses propres lances reconnaissables », précise Habanita Hauata, qui a tout appris de cette discipline avec son père fa'a'amu. Car effectivement, viser et planter un coco avec un javelot ne s'improvise pas, c'est un art qui nécessite un véritable apprentissage. « Il m'a appris à partir de quatorze ans, on allait s'entraîner tous les week-ends dans les jardins du Musée de Tahiti. C'est lui qui fabriquait les javelots en bois de pūrau ou de bambou. Il faut faire preuve de beaucoup d'adresse, mais aussi de force pour que le javelot reste planté dans le coco. La technique des gestes s'apprend, il faut faire attention au vent aussi. J'ai dû arrêter il y a deux ans, mais cela fait partie de notre culture. C'est une histoire de famille.



Mes cousins en font aussi », indique la jeune femme, plusieurs fois récompensée pour ses résultats en lancer de javelot.

Le lever de pierre, amora'a 'ōfa'i servait, lui, aux chefs et aux guerriers à montrer leur force et leur résistance. Ils devaient soulever la pierre sacrée autant de fois que possible jusqu'à être épuisés.

Plus pacifistes, mais pas plus reposants, la course de porteurs de fruits, le grimper au cocotier ou le décorticage de coco trouvent certainement leurs origines dans le passé agricole des Polynésiens.

Les Tu'aro Mā'ohi sont considérés aujourd'hui comme des sports à part entière. ♦

## PRATIQUE

Exposition « Ti'a mai, du Tiurai au Heiva » jusqu'au 31 octobre

- Dans le respect des mesures sanitaires
- Adultes : 600 Fcfp / personne
- Groupes (+10 pers) : 500 Fcfp / personne
- Étudiants et -18 ans : gratuit
- Réservation [www.billetterie.museetahiti.pf](http://www.billetterie.museetahiti.pf)
- À noter que l'exposition est présentée en tahitien et en français ; un audio-guide en anglais est proposé pour le public anglophone.

- Des visites guidées sont proposées par l'équipe scientifique du Musée les samedis 14 et 28 août, les 11 et 25 septembre et les 9 et 23 octobre.

# Spectacles, animations, cours, ateliers, concerts...

## C'est parti pour l'année 2021-2022 !

RENCONTRE AVEC MYLÈNE RAVEINO, RESPONSABLE DES ACTIVITÉS PERMANENTES  
 ET KEVIN VAN BASTOLAER, RÉFÉRENT COMMUNICATION DE LA MAISON DE LA CULTURE ;  
 FRÉDÉRIC CIBARD, CHARGÉ DE COMMUNICATION AU CONSERVATOIRE ARTISTIQUE DE LA  
 POLYNÉSIE FRANÇAISE ; VIRI TAIMANA, DIRECTEUR DU CENTRE DES MÉTIERS D'ART.  
 TEXTE : LUCIE RABRÉAUD - PHOTOS : L.R SAUF MENTION

De nombreux ateliers attendent petits et grands à la Maison de la culture.



Spectacles et activités reprennent à la Maison de la culture

**La rentrée culturelle s'annonce douce et riche ! Après la frustration des mois affectés par la Covid-19, les établissements reprennent petit à petit une activité normale et le calendrier sera marqué par des événements à ne pas rater.**

On commence avec la Maison de la culture dont l'événement phare de la rentrée sera son anniversaire. L'établissement fêtera ses cinquante ans pendant une semaine, du 14 au 18 septembre. Au programme : une exposition retraçant l'histoire des lieux, des bâtiments, de ses dirigeants et de ses événements, qui sera installée début septembre jusqu'à la fin du mois d'octobre dans les locaux de TFTN ; une soirée avec des concerts sur le principe des To'are sur le *paepae a Hiro* ; une nocturne à la médiathèque avec la soirée littéraire sur les illustrateurs, organisée avec l'association Taparau ; des animations, des jeux avec des cadeaux à gagner ponctueront l'événement. Un projet de graff était également en préparation pour retracer l'histoire de la Maison de la culture et une bande dessinée, signée et illustrée par des lycéens et étudiants, doit être présentée au salon du livre. Pour ce projet, démarré en février 2021, cinq thèmes ont été proposés et traités : la médiathèque par des élèves du lycée Gauguin, le Fifo par l'Isepp, le renouveau culturel avec Henri Hiro par le lycée Tuianu Le Gayic, le Heiva des années Vaiete par le lycée

de Uturoa et les expositions d'art avec le lycée Lamennais. Les classes concernées devaient créer dix planches à partir d'une fiction sur le thème proposé et une page de présentation a été écrite par la Maison de la culture avec des photos d'archives. Un projet opportun pour l'année de la BD fêtée en 2020, prolongée en 2021, et alors que la médiathèque est en train de renouveler son fonds en la matière. Le programme des festivités n'était pas encore complètement bouclé à l'heure où nous mettions sous presse et il devait s'enrichir encore d'autres activités et spectacles. À suivre donc !

Et c'est avec une grande satisfaction que l'établissement déroulera ensuite son programme habituel avec, notamment, le Hura Tapairu fin novembre dans le Grand théâtre ouvert à 70 % de sa capacité, le Cinematamua qui se déroulera au Musée de Tahiti et des îles sur une journée avec les projections d'anciens documentaires ou films, les nombreuses expositions prévues à la salle Muriāvai, qui commenceront par Patricia Bonnet, du 31 août au 4 septembre. Les cours

reprennent dès la rentrée scolaire avec 17 matières proposées : anglais, *reo Tahiti*, japonais et LSF pour les langues ; atelier créatif, l'aquarelle qui se développe pour les adultes et s'ouvre aussi aux enfants, atelier de réflexion culturelle, les échecs, l'éveil corporel, de la gym Pilates, atelier de *'ukulele* percussif, taï chi, théâtre, tressage, yoga, l'atelier remue-méninges qui revient pour les *matahiapo*. De quoi s'amuser et apprendre ! Une nouvelle formule d'inscription et de paiement a été mise en place (lire encadré page 19). Du côté de la médiathèque, on retrouve les animations classiques pour les enfants comme l'heure du conte avec Léonore Caneri, le rallye-lecture, l'atelier émotions de Sara Aline, les animations du magazine *Firi Firi* à chaque nouveau numéro mais aussi des nouveautés avec la chasse aux livres animée par Anna Deschamps qui consiste à retrouver à quel livre appartient un extrait appelé « bonbon littéraire ». L'atelier des bébés lecteurs fait son retour, il sera animé par Vanille Chapman.

Pour les plus grands et toujours autour du livre : le club de lecture sera tenu un samedi tous les deux mois, des rencontres avec les auteurs organisés régulièrement et, toujours en fonction des sorties littéraires et deux jeudis par semestre, une soirée littéraire sera proposée avec l'association Taparau. Il y aura de la

nouveauté avec la création de jeux autour des mots avec Anna Deschamps pour tous à partir de 11 ans et plusieurs ateliers numériques : initiation à l'informatique pour les *matahiapo* tous les jeudis, atelier création numérique un samedi par mois et un accompagnement aux démarches numériques un mardi par mois. « Nous restons dans l'esprit des animations et activités proposées par les médiathèques tout en enrichissant notre offre. Nous voulons donner envie de lire, amener le public aux livres, par des biais différents », s'enthousiasme Mylène Raveino, responsable des activités permanentes. Autre projet attendu qui devrait être dévoilé à l'occasion des cinquante ans de la Maison de la culture : la visite virtuelle du fonds d'œuvres. Depuis vingt-trois ans la Maison de la culture accueille les artistes dans la salle Muriāvai, lesquels laissent une de leurs œuvres en échange. Ces dernières seront présentées en ligne soit près de deux cents créations.



Au CAPF, les concerts se préparent.



Théâtre, musique, chant... les inscriptions sont ouvertes.

### Concerts, spectacles et nouveautés au Conservatoire

On poursuit avec le Conservatoire artistique de la Polynésie française dont la rentrée des élèves se déroule en deux phases. Trois jours sont dédiés aux inscriptions : le 18 août pour les anciens élèves et les 19 et 20 août pour tous, notamment les nouveaux élèves. Ces trois journées sont consacrées aux rencontres entre parents, élèves et professeurs : elles servent à établir les heures de cours dans les disciplines choisies et à obtenir sa carte d'accès aux cours avec le paiement de tout ou partie des frais d'inscription et de scolarité. Les discussions peuvent parfois être longues car les emplois du temps peuvent se transformer en vrai casse-tête quand il faut caler l'apprentissage de la dominante et les unités de valeur en plus. Que ce soit en classique ou en traditionnel, à la pratique principale se greffent des disciplines comme le : 'ōrero, culture polynésienne, formation musicale (solfège), pratique collective, etc. Il est possible de s'inscrire avant ces trois jours puisque le Conservatoire reste ouvert pendant les vacances scolaires ou de se pré-inscrire en ligne ([www.capf.pf](http://www.capf.pf)), quitte à se déplacer ensuite pour régler les frais. Si vous choisissez cette option, il est conseillé d'appeler pour s'assurer des places restantes dans les disciplines choisies. Les enfants peuvent être inscrits au Conservatoire dès l'âge de 4 ans : des classes d'éveil musical et d'initiation leur permettent d'apprendre en douceur jusqu'à ce qu'ils puissent intégrer les cycles d'étude. L'enseignement est également ouvert aux adultes ! Qu'ils soient débutants ou amateurs éclairés.

Parmi les nouveautés, un cours prend de l'ampleur : le *storytelling* en reo Tahiti, enseigné par John Mairai. Entre théâtre

et 'ōrero, il s'agit de savoir raconter une histoire en tahitien avec l'art et la manière de maintenir son public en haleine ! Le directeur du Conservatoire est lui-même inscrit à ces cours. Un nouveau professeur rejoint l'équipe : Peterson Cowan (lire en pages 6-7) qui prendra la tête du département chant lyrique. Enfin, le chœur des jeunes talents, créé l'année dernière, se développe également. Il regroupe toutes les stars du moment qui ont déjà connu des plateaux nationaux et se verraient bien faire carrière. Cette vingtaine de jeunes est dirigée par Bruno Demougeot et, au Conservatoire, on promet des soirées et des spectacles avec ce chœur si particulier. Enfin, côté événements justement, deux concours consacrés aux Outre-mer auront lieu à Tahiti : les voix de l'Outre-mer à la mi-septembre au Grand théâtre où douze Polynésiens se défieront pour deux places au concours final prévu à l'opéra de Paris en janvier 2022 et le concours de théâtre pour intégrer une école supérieure d'art dramatique. Le spectacle original « Souffler n'est pas jouer » devrait également être proposé à Tahiti : écrit et mis en scène par l'ancienne animatrice de l'émission « C'est pas sorcier », Sabine Quindou, il s'agit de découvrir les cuivres et les percussions d'un orchestre. Les fans de jazz retrouveront avec bonheur le Tahiti Soul Jazz festival dont une seule édition a eu lieu jusqu'à présent. Fred Dubuis et China Moses (la fille de Dee Dee Bridgewater) organisent l'événement avec le partenariat du CAPF, en octobre prochain. Enfin, ce sont vingt-cinq autres concerts, spectacles et événements qui seront au calendrier cette année : « On est très heureux de ce retour à la normale mais on reste prudent car on sait que la situation peut évoluer... »

### Bientôt une licence des métiers d'art au CMA

Et pour terminer, nouveauté et événements importants sont également au programme du Centre des métiers d'art qui comptera vingt-cinq nouveaux élèves à la rentrée. Le grand chantier sera celui de la mise en place de la licence, le DN Made, option graphisme, patrimoine, objets, qui devrait ouvrir en août 2022. Après la mission de Jean Borel à la fin du mois de juin (lire en pages 24-25), la direction de l'établissement recevra la visite de l'inspectrice générale Brigitte Flamand. « Après l'évaluation des diplômes existants, elle viendra faire une expertise sur la possibilité et l'opportunité d'implanter une licence des métiers d'art », précise Viri Taimana, le directeur du CMA. Sa mission se ponctuera de plusieurs rendez-vous : une exposition où tous ceux qui souhaitent « relever le défi de la surprendre » sont invités à participer (le 22 octobre) et une table ronde à l'université de la Polynésie française en partenariat avec le CMA autour de la création artistique contemporaine (les 25 et 26 octobre). Il s'agira d'une étude comparée des productions occidentales, chinoises et polynésiennes. Plusieurs participants sont déjà engagés : Viri Taimana, Richard Conte, professeur émérite à l'École des arts de la Sorbonne et ancien directeur de l'institut ACTE (arts, créations, théories et esthétiques) du CNRS, et Brigitte Flamand.

L'année 2021-2022 est « une année charnière » pour le CMA qui espère voir aboutir les discussions avec l'inspectrice générale sur la création et la mise en place du DN Made. « Il faut des moyens financiers, les espaces, les enseignants et les élèves ! Il



faut que ce diplôme soit attrayant et qu'il y ait une insertion économique derrière, c'est le plus important. » Un autre gros projet est en train de « se préciser » : il s'agit de la nouvelle implantation du Centre des métiers d'art. L'établissement quittera le lieu où il se trouve actuellement pour un terrain plus grand et un nouveau bâtiment « ouvert sur l'Océanie ». Viri Taimana espère saisir l'opportunité pour agrandir et développer l'ambition du CMA avec des espaces pour accueillir des élèves et des artistes en résidence, multiplier les échanges avec le Pacifique, inviter les associations, proposer une salle d'exposition temporaire et une autre permanente mettant en valeur la création contemporaine, impulser des performances, des symposiums, des conférences, de la recherche... Bref, faire de la Polynésie « un carrefour de l'art ». Concernant la Covid-19, la direction du CMA « reste pragmatique ». « Arrivera ce qui doit arriver, nous, on continue ! »

Une belle maxime que les établissements culturels semblent avoir tous adoptée ! ♦



### Nouveauté : un système d'abonnement pour les cours

Le public qui souhaite participer aux cours proposés à l'année par la Maison de la culture devra désormais choisir entre des formules d'abonnement ou de pass : un abonnement annuel, un abonnement semestriel (le premier semestre d'août à décembre et le second de janvier à juin). Ces abonnements pourront être réglés en plusieurs fois (jusqu'à cinq règlements pour l'abonnement annuel et trois règlements pour le semestriel). Des pass seront également proposés : de cinq ou dix cours, payables en une seule fois. Les tarifs des abonnements sont dégressifs suivant la durée de l'abonnement (lire en page 29). Les inscriptions se feront à partir du 9 août au guichet unique de TFTN et non plus au bureau des activités permanentes comme auparavant.

- Pour plus de détails, consulter la page FB de la médiathèque à partir du lundi 2 août : <https://www.facebook.com/mediathequeTFTN>

# Candidatures ouvertes pour le salon des jeunes artisans créateurs

20

RENCONTRE AVEC VAIANA GIRAUD, CHEF DU SERVICE DE L'ARTISANAT TRADITIONNEL PAR INTÉRIM. TEXTE : LUCIE RABRÉAUD - PHOTOS : STÉPHANE GEORGET

**Avis aux jeunes artisans créateurs ! Le Service de l'artisanat organise son deuxième salon qui leur est dédié et lancera en même temps son premier salon virtuel. Il suffit de s'inscrire et d'envoyer quelques photos pour candidater.**



Après la première édition de 2019, le Service de l'artisanat organise à nouveau son salon dédié aux jeunes artisans créateurs. Il se déroulera du 10 au 13 novembre, à l'hôtel Hilton de Faa'a qui aura rouvert ses portes, et l'appel à candidatures est déjà lancé. Vingt exposants seront sélectionnés selon les critères suivants : être artisan traditionnel en association ou patenté, avoir entre 18 et 40 ans et disposer de cinq ans d'expérience professionnelle maximum. Il suffira de s'inscrire en ligne sur le site du Service de l'artisanat (<https://artisanat.pf/>) et d'envoyer cinq photos de ses créations. « *Nous souhaitons promouvoir les jeunes artisans, ils sont la relève et nous avons hâte de voir leurs créations. Certains proposent une nouvelle approche du travail traditionnel. À travers ce salon, nous voulons proposer des rendez-vous axés sur la 'nouvelle vague' des artisans créateurs* », explique Vaiana Giraud, chef du Service de l'artisanat traditionnel par intérim. Pendant ce salon, des ateliers seront proposés au public mais également aux artisans qui souhaiteraient se perfectionner auprès de professionnels. Plusieurs concours permettront de pimenter l'événement. Quatre jours, quatre thèmes : *tifaifai*, sculpture-gravure, vannerie et bijouterie, sur la même idée, celle de « revisiter la tradition ». Et enfin, le concours du meilleur créateur

récompensera un podium de trois participants avec un prix numéraire. Aux jeunes artisans de réussir à épater le jury et le public !

## Un premier salon virtuel en parallèle

Cette deuxième édition sera l'occasion de lancer la plateforme e-commerce du Service de l'artisanat. Elle pourra accueillir jusqu'à 50 artisans qui proposeront à la vente jusqu'à 20 produits chacun. Pour cette phase test, elle sera ouverte en simultané avec le salon des jeunes artisans créateurs et à la fin de l'année pour le salon Te Noera. Les artisans candidats au salon pourront également l'être à la plateforme en ligne (à condition d'être patentés). C'est une nouveauté qui devient indispensable : la vente en ligne fait désormais partie des habitudes des consommateurs partout dans le monde. Grâce à ce e-commerce éphémère, les artisans bénéficieront d'un accompagnement numérique pour la commercialisation de leurs produits et gagneront en visibilité sur leur travail et leurs créations. Des fiches produits et des portraits permettront de mieux les faire connaître au grand public. Ils devront simplement envoyer ce qu'ils souhaitent mettre en vente et ces produits seront stockés dans un espace dédié. Le prestataire se chargera de la mise en ligne, de répondre aux commandes, d'organiser un service de livraison et de « *click & collect* » qui permettra aux acheteurs de récupérer leur commande. À long terme, cette plateforme a pour objectif de proposer des produits à la vente tout au long de l'année, et de constituer un véritable répertoire des artisans traditionnels. ♦

## PRATIQUE

- Pour candidater au salon des jeunes artisans créateurs et/ou sur la plateforme e-commerce de l'artisanat : <https://artisanat.pf/>
- Le salon se tiendra du 10 au 13 novembre, de 9h à 18h (jusqu'à 20h le vendredi) à l'hôtel Hilton de Faa'a.
- Renseignements au 40 54 54 00
- Facebook : Service de l'artisanat traditionnel

# Un panneau de légendes sur la passe Hāva'e

RENCONTRE AVEC ANATAUARII LEAL-TAMARII, ARCHÉOLOGUE, RESPONSABLE DE LA CELLULE PATRIMOINE CULTUREL AU SEIN DE LA DIRECTION DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE. MISE EN FORME DU TEXTE : ASF - PHOTOS : DCP

**Dans le cadre d'un projet de mise en valeur culturelle et patrimoniale des sites archéologiques, historiques et légendaires de la Polynésie française, la Direction de la culture et du patrimoine (DCP) a lancé un vaste programme de signalétique culturelle. Parmi les panneaux d'information installés, se trouve celui de la passe Hāva'e de Teahupo'o.**

La DCP privilégie l'installation de panneaux sur les sites à fort intérêt culturel. Au-delà d'être de simples supports d'orientation, ces panneaux se veulent de véritables atouts de communication, permettant à tout un chacun de mieux appréhender l'espace dans lequel il se trouve et les spécificités historiques, culturelles, environnementales et géographiques du lieu.

C'est ainsi qu'un panneau légendaire, agrémenté de clichés et d'illustrations, a été installé à Teahupo'o, face à la passe Hāva'e.



Dans le cadre des Jeux Olympiques de 2024, le comité d'organisation de Paris 2024 a porté son choix sur la célèbre vague de Teahupo'o. Considérée comme l'une des vagues les plus dangereuses au monde, elle accueille depuis 1997 l'élite mondiale du surf. Ce choix, largement approuvé par la communauté internationale de surfeurs, entérine davantage la notoriété de Teahupo'o, en propulsant cette vague au premier plan de la plus grande compétition sportive au monde.

Si cette renommée mondiale est aujourd'hui inscrite dans la conscience collective, elle l'était déjà autrefois. En effet, la passe Hāva'e fut le théâtre d'une prouesse



technique, empreinte de courage, inscrite dans la tradition orale de Teahupo'o. Le récit traditionnel indique qu'un jour, une jeune femme du nom de Vehiatua-i-te-mata'i dompta Pererūrē, le nom qu'attribuaient les habitants de Matahihae (nom traditionnel du district) à cette vague destructrice. Ce nom fait allusion aux colères de Pere, la déesse des volcans, autrefois révérée dans la presqu'île de Tairapu et qui pouvait déchaîner les éléments.

La tradition orale conclut en précisant que Te-iha-moe-roa, *ari'i* de Matahihae au moment des faits, furieux et jaloux que cette jeune femme puisse être admirée par sa propre population, prit la décision de s'approprier son nom. C'est ainsi que les lignées de *ari'i* de la presqu'île portèrent ensuite le titre de Vehiatua-i-te-mata'i.

Ainsi, la pose d'un panneau culturel trilingue (tahitien, français et anglais) mettant à l'honneur Pererūrē, offre aujourd'hui l'occasion de valoriser ces récits et histoires bien souvent méconnus. ♦

21

# Te tahi mau fa'a'ohipara'a nō te tō, te toi e te toro'e'a

ROHIPEHE : NATEA MONTILLIER TETUANUI (VĀHINE)  
'OHIPA : 'IHI NŪNA'A, 'IHI REO  
WWW.CULTURE-PATRIMOINE.PF

Teie te tahi nau rā'au e tupu nei nā ni'a i nā 'e'a to'opiti nō 'Ōpūnohu i Mo'orea- te ara-tupuna 'e te 'e'a nō te 'āro'a Pu'uroa - i fāna'o i te tahi mau paruai fa'a'ite'itera'a i tō rātou fa'a'ohipara'a i roto i te orara'a ā te Mā'ohi, i te mātāmua iho ā rā.



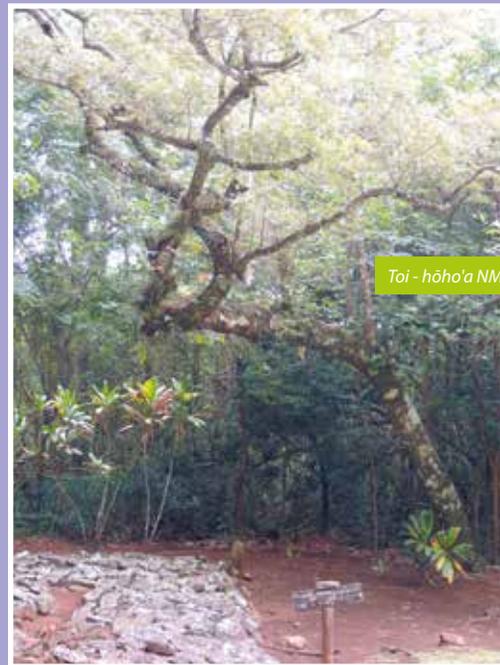
Tō - hōhō'a - NMT

Toi, *Alphitonia zizyphoides*, arbre, tree, IND

E hotu o na mai te 'āva'e tenuare e tae i te 'āva'e māti. I teie mahana, ua 'ore roa teie tumu rā'au i Tahiti, 'ārea ra i Mo'orea, te toe ri'i noa ra ā te tahi tumu;

e rā'au tārona te toi ; nō tō na pa'ari ua taraihia i mūta'a iho te moiha'a tāma'i ; i teie mahana, e rā'au hāviti nō te tauiha'a fare, e mea varavara rā, nō te mea ho'i ē, ua 'ere roa te toi.

I Ra'iātea, e au ra ē te i'oa ō te toi, o te mai'ai-ti'a-roa-ō-te-fa'a. (Henry, 2004 : 65).



Toi - hōhō'a NMT

Toro'e'a, *Cyclophyllum barbatum*, petit arbre, small tree, IND

E tupu 'oia i ni'a i te 'āivi e i ni'a ato'a i te mau motu haeha'a. E rā'au ha'afefe-'ohie, pa'ari, nō te patu i te tāfare ō te fare atua (nō te to'o), e moiha'a faufa'a nō te 'ōro'a marae ; e rave-ato'a-hia nō te patu i te mau 'apa'apa fare ; e 'amuhia tō na mā'a hotu na'ina'i menemene e te 'ute'ute.

Tō, tō 'ā'eho, *Saccharum officinarum*, canne à sucre, sugarcane, POL

E rae'a e 2 e tae atu i te 6 mētera i te teitei : e rāra'a-atao'a-hia ; e 'amuhia te tumu tō ; e mea monamona te pape tō. Ua tanu-fa'a-'aere-hia i te matahiti 1863 i 'Ātimāono (Barrau, 1959 : 157).

E ravehia te mā'a nō te rapa'au i te vaha pē, te ma'o'i, te tāpau nō te māoro i te tino.



Fare atua (dessin probablement de John Webber, fin 18<sup>e</sup> siècle)

Toro'e'a *Cyclophyllum barbatum* - J.-F. Budaud

# Médaille d'or du CAPF : niveau d'exception exigé

RENCONTRE AVEC FRÉDÉRIC CIBARD, CHARGÉ DE COMMUNICATION DU CONSERVATOIRE ARTISTIQUE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE. TEXTE : LUCIE RABRÉAUD – PHOTOS CAPF

Le Conservatoire artistique de la Polynésie française compte plusieurs lauréats parmi ses élèves de 2020-2021. Une année très particulière où ils ont su rester motivés, et certains ont même épaté le jury.



Tous les ans, la fin de l'année scolaire se charge de tensions, de stress et d'excitation. Dès la fin mai, les examens commencent au Conservatoire. Certains valident leur cycle et passent au niveau supérieur, mais d'autres passent devant le jury pour leur examen : brevet d'études traditionnelles, certificat d'études traditionnelles (toujours appelé la Médaille d'or). En danse traditionnelle, seule Meili Chang Chen Chang a obtenu sa Médaille d'or. « *Lexamen est extrêmement difficile. Les élèves ont un passage création, un passage imposé, un mémoire à rendre sur le thème choisi et des unités de valeur à valider (ōrero, assistance chorégraphique aux professeurs, instruments et culture générale polynésienne)* », explique Frédéric Cibard, chargé de communication du CAPF. Et attention, pour obtenir ce diplôme, la moyenne de 17/20 est exigée. « *Quand tu obtiens 16/20, tu es très bon mais c'est raté. C'est terrible !* » La danseuse s'est exécutée devant un jury de professionnels composé de Fabien Mara Dinard, le directeur du CAPF, Moana'ura Tehei'ura, danseur et chorégraphe, Fabiola, secrétaire du CAPF et ancienne danseuse, Manouche Lehartel, danseuse, chef de troupe, et Heiti Teiva, ancienne Médaille d'or du CAPF. En certificat de fin d'études traditionnelles, l'étape précédant la Médaille d'or, cinq sur six candidats ont été reçus dont Ariipeu Tirador Rony Marama et Brunel Kauehi, qui ont reçu la mention « très bien à l'unanimité ». Une rareté ! Pour le brevet d'études traditionnelles, quatre sur cinq élèves ont réussi leur examen.

En classique, Teva Lecoutre a obtenu sa Médaille d'or en trombone. Et André-Yves Nasone a validé sa dominante instrumentale qui est le chant lyrique avec une mention très bien. Gabriel Yeung a obtenu son certificat d'étude musicale en tuba et Mahanora Ariitahi en violoncelle avec les félicitations du jury. Du côté de la classe d'art dramatique et de celle de l'art visuel, et en musique actuelle, des élèves ont passé leur examen pour continuer leurs études au cycle supérieur. Niobe Masurier et Gavin Vidis-Sibani ont obtenu leur certificat d'étude en art dramatique, mention très bien pour le premier et mention bien pour le second. Tous ces élèves se retrouveront l'année prochaine pour tenter d'obtenir leur Médaille d'or.

Pour le Conservatoire, « *c'est une bonne année* ». Surtout que l'activité reprenait mais avec toute l'incertitude liée à la pandémie de Covid-19. « *Les élèves ont réussi à rester mobilisés, ce qui n'était pas évident.* » En plus de la préparation de leur examen de fin d'année, ils participent aux spectacles du Conservatoire, la scène fait partie de leur apprentissage, et certains encadrent les plus petits. Une fois diplômés, plusieurs voies possibles s'ouvrent à eux : en traditionnel, les Médailles d'or peuvent ouvrir leur école, devenir premier danseur dans les troupes professionnelles, assister les professeurs du Conservatoire. Dans le cursus classique, certains continuent en métropole, à l'image d'Oscar Descamps, Médaille d'or en batterie, qui vient d'obtenir son diplôme d'État de musique actuelle amplifiée (batterie) ; de Viriamu Itae-Tetaa en seconde année du Conservatoire national supérieur de Paris en piano ; de Joachim Villedieu qui poursuit ses études en violoncelle en Suisse ; de Leila Riffart qui a intégré le Conservatoire de Lille en chant lyrique... « *Les examens de fin d'année du CAPF sont des examens de haut niveau qui ne permettent pas l'erreur. On ne demande pas un haut niveau, on demande un niveau d'exception. Il s'agit de préparer les élèves à ce qui les attend, que ce soit sur scène ou lors d'auditions.* » ♦

# La licence dans les métiers d'art se prépare au CMA

24

RENCONTRE AVEC VIRI TAIMANA, DIRECTEUR DU CENTRE DES MÉTIERS D'ART, ET JEAN BOREL, INSPECTEUR DE L'ÉDUCATION NATIONALE OPTION MÉTIERS D'ART. TEXTE : LUCIE RABRÉAUD. PHOTOS : PRÉSIDENTE



Jean Borel, au centre, inspecteur de l'Éducation nationale

*Le Centre des métiers d'art a pour objectif de proposer bientôt un diplôme dans les métiers d'art et du design de niveau Bac +3. Une première mission d'évaluation des diplômes existant a été menée par Jean Borel, inspecteur de l'Éducation nationale, en juin dernier.*

Jean Borel, inspecteur de l'Éducation nationale option métiers d'art, était présent en Polynésie française à la fin du mois de juin pour une mission d'évaluation de la mise en œuvre du certificat polynésien des métiers d'art (CPMA) et du brevet polynésien des métiers d'art (BPMA). Le Centre des métiers d'art dispense, depuis 2016, deux types de formations menant au CPMA équivalent à un CAP, et au BPMA équivalent à un baccalauréat professionnel.

En 2019, ces deux diplômes, adaptés aux spécificités polynésiennes, ont été reconnus et inscrits au répertoire national des certifications professionnelles. Co-rédacteur des référentiels pédagogiques de ces diplômes, Jean Borel est venu en Polynésie française pour établir, quatre ans plus tard, le bilan de leur mise en œuvre. À l'heure de notre bouclage, son rapport était attendu dans « les meilleurs délais ». Il doit également y présenter des recommandations

pour améliorer les aspects pédagogiques et organisationnels de ces formations.

#### Prochaine mission en octobre

Cette mission d'évaluation est une étape dans la mise en place d'un diplôme de niveau Bac +3 : le diplôme national des métiers d'art et du design (DN Made). Ce diplôme est proposé au niveau national depuis la rentrée 2018. Le rendre accessible en Polynésie française permettrait de disposer d'un véritable parcours de formation dans les métiers d'art et les arts plastiques du CAP à la licence. Des discussions sont actuellement en cours entre le Centre des métiers d'art, l'université de la Polynésie française et la Direction générale de la création artistique à Paris sur la possibilité de proposer ce diplôme aux étudiants du *fenua*. Une nouvelle mission est attendue du 17 au 23 octobre avec l'inspectrice générale Brigitte Flamand.

25

## « L'implication de tous et une grande exigence »

Jean Borel, inspecteur de l'Éducation nationale option métiers d'art

### Quel était l'objectif de votre mission au Centre des métiers d'art ?

Le but de la mission est d'évaluer, au regard des objectifs qui ont dirigé la rédaction des diplômes, la mise en œuvre des formations préparant au certificat polynésien des métiers d'art (CPMA) et au brevet polynésien des métiers d'art (BPMA) proposées par le Centre des métiers d'art. Elle intervient quatre années après leur installation. Elle est le prolongement d'une précédente mission menée en juillet 2016, conjointement avec madame Régine Bernad, également inspectrice design et métiers d'art, qui a conduit à l'écriture des deux diplômes.

### Qu'est-ce qui vous a marqué au Centre des métiers d'art et plus généralement durant votre séjour à Tahiti ?

L'implication de tous et une grande exigence. J'étais présent pendant la phase de finalisation de leurs projets par les élèves, le contexte se prêtait donc particulièrement à ce constat. Plus généralement, concernant mon séjour, et au-delà du simple bonheur d'être en Polynésie qui s'est illustré par l'accueil qui m'a été réservé, les multiples rencontres occasionnées par ma mission ont confirmé la variété et l'immense richesse des métiers d'art. Par ailleurs, être en contact avec la réalité et les expériences de terrain, dans un contexte créatif à forte personnalité, est toujours un grand privilège.

### Qu'avez-vous pensé des créations et du niveau des élèves du CMA ?

Les réalisations présentées cette année à la certification témoignent d'un très bon niveau de maîtrise technique (voire excellent, pour les meilleures réalisations, exceptionnel même, pour l'une d'entre elles) pour la plupart des candidats. Il existe bien sûr des différences suivant les diplômes préparés ou les parcours personnels des élèves. Bois, nacre, tissu, corde, papier, résine d'imprimante 3D... les matériaux utilisés sont nombreux et enrichissent le cadre des matériaux traditionnels. L'éventail des domaines de recherche est large, allant de réalisations de sculpture et de peinture clairement situées dans le domaine des arts visuels, à des dépassements du métier d'art d'origine de l'élève vers le design d'objet, le stylisme ou le numérique, en passant par la réinterprétation d'objets traditionnels.

### Peut-on avoir une idée du niveau du Centre des métiers d'art en comparaison avec les écoles du même genre en France ?

Il faut se méfier de ce type de comparaisons. Chacune de ces écoles a sa spécificité, qui dépend des métiers d'art préparés, de sa localisation et de son histoire. Ainsi n'y a-t-il pas d'équivalent au Centre des métiers d'art qui affirme l'identité culturelle polynésienne. S'il forme à des métiers traditionnels avec une volonté forte de préservation du patrimoine, il a aussi la volonté d'entrer dans une dynamique contemporaine.

Lors de sa venue, Jean Borel a présidé le jury du « Parau Tu'ite Hanahana », titre qui vient récompenser le travail d'excellence réalisé par les étudiants du Centre et reconnaître les compétences acquises à travers la compréhension du patrimoine polynésien et océanien dans les

domaines de la gravure, de la sculpture, de la peinture ou des arts numériques. Il a pu constater « *le très bon niveau de maîtrise technique (voire excellent, pour les meilleures réalisations, exceptionnel même, pour l'une d'entre elles) de la plupart des candidats* ». ♦

# Une taxe pour les propriétaires de chiens

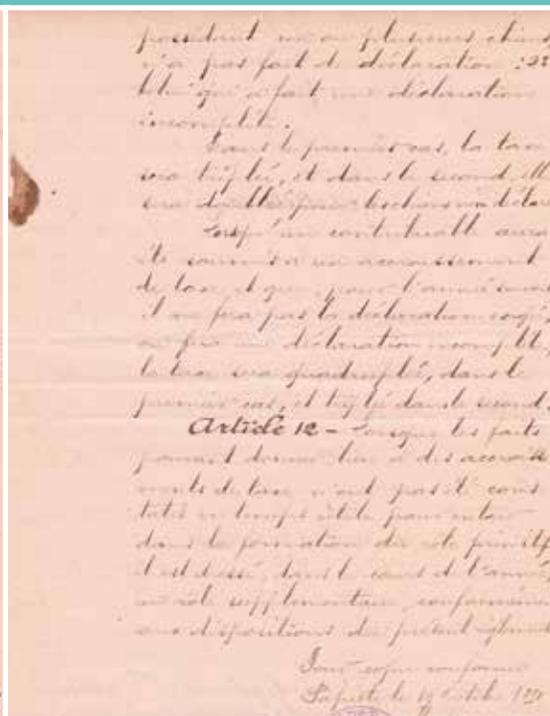
RENCONTRE AVEC CÉDRIC DOOM, DU DÉPARTEMENT DU PATRIMOINE AUDIOVISUEL, MULTIMÉDIA ET INTERNET AU SEIN DU SERVICE DU PATRIMOINE ARCHIVISTIQUE ET AUDIOVISUEL.  
TEXTE : SPAA - SOURCES : FONDS DUGOUVERNEUR 48 W 975 - PHOTOS : FONDS SPAA

26

HIRO'A JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES



Extrait d'une correspondance entre M. François Cardella, maire de Papeete, et le ministre de l'Intérieur



**Au mois d'octobre 1891, le tout jeune Conseil municipal de Papeete avait à son ordre du jour un projet de règlement pour la taxe sur les chiens.**

Depuis l'ordonnance de 1868, parue dans le *Messenger de Tahiti* du samedi 16 janvier 1869, une taxe était réclamée à chaque propriétaire de chien afin de limiter les nuisances causées par l'animal en très grand nombre sur l'île de Tahiti. Le contenu de l'ordonnance était celui-ci : « Nous, POMARE IV, Reine des Îles de la Société et dépendances, et le Commandant Commissaire Impérial,

« Attendu que de nombreux colons et plusieurs districts se sont plaints des ravages causés tant dans les basses-cours que dans les parcs à pourceaux par des bandes de chiens errants ;

« Attendu que, de fait, il existe dans l'île des chiens en telle quantité qu'il n'est pas rare d'en rencontrer sur les routes mourants d'inanition, et qui, faute de conserver assez de force pour se dérouter, se laissent écraser par les voitures ou les chevaux ;

« Considérant tout ce qu'a de pénible un pareil spectacle, et voulant mettre les fermes et les basses-cours à l'abri des déprédations

exercées par les chiens affamés que l'on voit errer en grand nombre dans les districts, sans que ces animaux aient des propriétaires connus,

« Avons ordonné et ordonnons :

Art. 1<sup>er</sup>. Un impôt sera frappé sur les chiens à partir du 15 janvier 1869. [...] »

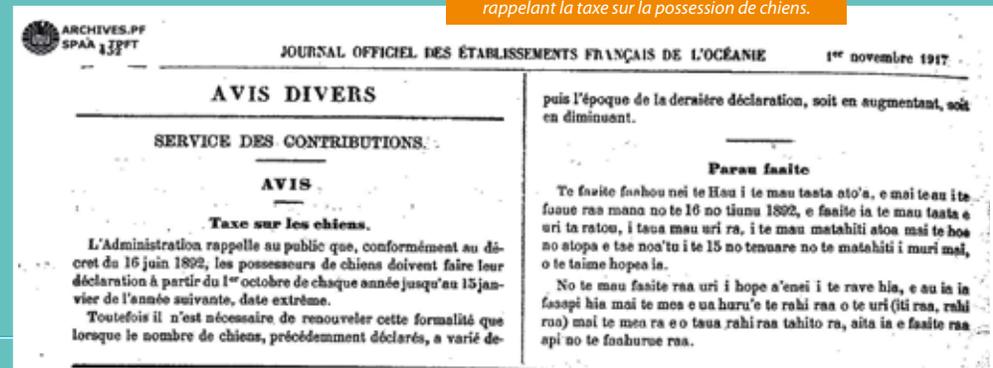
Concrètement, tout chien devait porter un collier sur lequel était fixée « une plaque en cuivre d'une forme et d'un dessin particulier pour chaque année ». Cette plaque coûtait cinq francs annuels.

Il était prévu de tuer tout chien « si l'on ne peut s'en emparer » ou s'il n'était pas réclamé après quatre jours de fourrière.



Peinture de Pierre Heyman - carte postale - Fonds SPAA

Publication extraite du JOPF du 1<sup>er</sup> novembre 1917  
rappelant la taxe sur la possession de chiens.



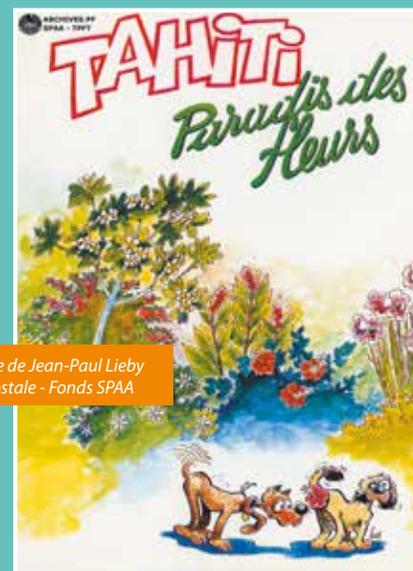
27

HIRO'A JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES

## Une amende de 5 à 15 francs

En 1879, un nouvel arrêté précisait que tout chien était soumis à la taxe, y compris ceux qui restaient confinés dans la maison ou l'enclos de leur propriétaire. Tout propriétaire de chien non déclaré serait soumis à une taxe triple.

En 1882, cette triple taxe est remplacée par « une amende de cinq à quinze francs ». Cette modification des termes était justifiée par le fait que « l'impôt sur les chiens a été établi à Tahiti plutôt dans une mesure d'ordre public que dans un intérêt fiscal ».



Caricature de Jean-Paul Lieby - carte postale - Fonds SPAA

## Projet de règlement au conseil municipal de Papeete

À Papeete, le maire Cardella a fait le constat que « la perception et la rentrée de l'impôt en question » présentaient des difficultés « qui occasionnent des déficits sérieux constatés de ce côté dans les revenus de la commune ». Il propose donc à son Conseil municipal d'adopter une réglementation selon laquelle la plaque serait supprimée, et remplacée par une simple déclaration des propriétaires de chiens. Ce règlement « est en quelque sorte calqué sur les règlements similaires appliqués en France ». (Il faisait référence à la loi du 2 mai 1855 et son décret d'application du 4 août 1855, non promulgués à Tahiti.)

Pendant la réunion du Conseil, la discussion tourna principalement autour des moyens de vérifier l'appartenance des chiens. *Pourquoi supprimer la plaque ?* se demande l'un. *Un chien devait-il porter un collier ?* interroge l'autre. Un conseiller fait part de son point de vue amusant : « Le chien est l'ami de l'homme et, à ce titre, doit être admis à circuler dans les rues sans collier, si son maître ne juge pas à propos de l'en affubler. »

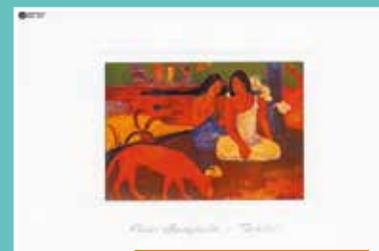
En attendant de définir les modalités d'application, le projet fut adopté et transmis au Directeur de l'Intérieur, pour ensuite être soumis à l'approbation du Gouverneur.

## Un revenu communal

Or ce projet comporte des articles additionnels sous l'appellation « Des infractions au présent règlement ». Ces articles prévoient des accroissements de taxe pour les contrevenants. Le Directeur de l'Intérieur interrogea le Procureur de la République pour vérifier la légalité de ce projet, lequel revenait à donner au maire de Papeete la faculté d'appliquer de fait un décret métropolitain non promulgué dans la colonie.

Dans sa réponse, le procureur estimait que, bien que la loi et son décret n'eussent pas été promulgués, « cette taxe peut et doit être considérée à Tahiti comme un revenu communal ». Mais pour lui, les pénalités ne pouvaient pas faire l'objet d'un arrêté municipal. « Elles ne pourraient être appliquées dans la commune que si le décret du 4 août 1855 était régulièrement promulgué dans la colonie ou si elles étaient édictées par un arrêté du Gouverneur. »

Le 9 février 1893, un arrêté du gouverneur Lacascade stipulait : « Le tarif de la taxe est délibéré et voté chaque année par le Conseil Général. (...) En attendant la création des municipalités, les taxes perçues dans les districts sont versées au profit du budget de la Colonie, le produit de la taxe perçue pour Papeete restant acquis au budget de la commune. » ♦



Peinture de Paul Gauguin - carte postale - Fonds SPAA

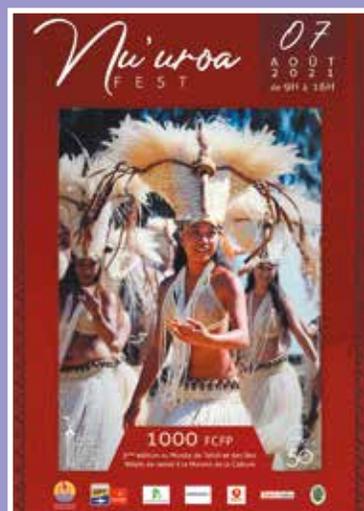
# Programme du mois d'août 2021

LE PORT DU MASQUE EST OBLIGATOIRE DANS TOUS NOS ESPACES ET TOUS LES ÉVÈNEMENTS  
 CI-DESSOUS SE FONT DANS LE RESPECT DES MESURES SANITAIRES EN VIGUEUR.  
 PROGRAMME SUSCEPTIBLE DE SUBIR DES MODIFICATIONS.

28

HIRO'A JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES

## ÉVÈNEMENTS



### Nu'uroa 2021 - Festival Tahiti Ti'a Mai

TFTN / Musée de Tahiti et des îles

- Samedi 7 août 2021, de 9h00 à 16h00
- Tarif unique : 1 000 Fcfp (2 séances dans la journée)
- Billets en vente à la Maison de la culture, gratuit pour les moins de 12 ans.

#### SÉANCE 1 - 9H À 12H :

- 9h00 : HEI TAHITI - danse
- 10h00 : O FAAA - chant
- 10h35 : TERE 'ORI - danse
- 11h35 : TAMARI'I MAHINA RAROMATA'I - chant

#### SÉANCE 2 - 13H30 À 16H00 :

- 13h30 : TEMAEVA - danse
- 14h30 : TAMARI'I TEAHUPOO - chant
- 15h05 : O TAHITI E - danse

#### Renseignements :

- Musée de Tahiti et des îles : 40 548 435  
info@museetahiti.pf / Pages Facebook : Te Fare Manaha
- Maison de la Culture : 40 544 544 / Pages Facebook : Maison de la Culture de Tahiti / Heiva i Tahiti Officiel
- Au Musée de Tahiti et des îles - Punaauia

### Émission : VAPEHE

Divertissement / Brinque d'antan

- Enregistrement de l'émission
- Polynésie 1ère / TFTN
- Mardi 24 et mercredi 25 août, à 19h00
- Entrée gratuite avec tickets à récupérer sur place
- Renseignements au 40 544 544 / Page Facebook : Maison de la Culture de Tahiti
- Grand théâtre

### Concert du groupe Hiva

Hiva - Vehetemanu TAUHIRO

- Mardi 24 août, à 17h00
- Renseignements : Page Facebook : Hiva - Groupe  
hiva.contact@gmail.com / 87 734 983
- Petit théâtre

## ANIMATIONS

### Planétarium

Association Proscience Tahiti

- Du mardi 17 au samedi 21 août, à partir de 7h45
- Tarifs :  
Particuliers : 500 Fcfp par personne (enfant, adulte)  
Groupes scolaires : 4 000 Fcfp la séance  
Groupes privés : 6 000 Fcfp
- Renseignements au 89 720 260  
Page Facebook : Proscience Tahiti
- Salle Muriāvai

### Conférences - 6<sup>e</sup> édition du TEDxPapeete

Association TEDx Papeete

- Samedi 28 août
- Renseignements : 87 721 299  
Page Facebook : TEDxPapeete  
tedxpapeete@gmail.com
- Petit théâtre

## THÉÂTRE



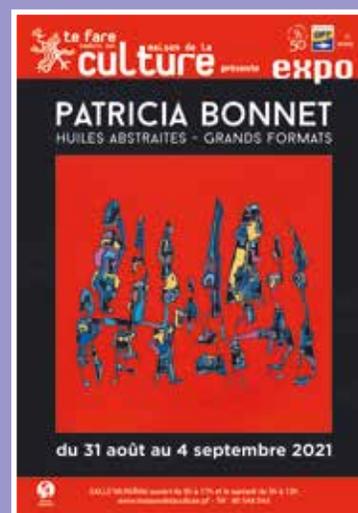
### Françoise par Sagan

Rideau rouge Tahiti

- Vendredi 27 août 2021, à 19h00
- Samedi 28 août 2021, à 17h00 et 19h30
- Dimanche 29 août 2021 à 17h00
- Tarifs : 4 900 Fcfp et 3 900 Fcfp pour les moins de 16 ans
- Billets en vente sur www.ticketpacific.pf, dans les magasins Carrefour et à Radio1 Fare Ute.
- Spectacle conseillé à partir de 13 ans
- Renseignements : 40 544 544  
Page Facebook : RideauRougeTahiti et sur www.paclevents.com
- Petit théâtre



## EXPOSITION



### Patricia BONNET

Huiles abstraites - Grands formats

- Du mardi 31 août au samedi 4 septembre
- De 9h00 à 17h00 du lundi au vendredi et de 9h00 à 12h00 le samedi
- Entrée libre
- Renseignements au 40 544 544  
www.maisondelaculture.pf  
Page Facebook : Maison de la Culture de Tahiti
- Salle Muriāvai

## LES HORAIRES DE TFTN

### Horaires de vacances des bibliothèques

JUSQU'AU SAMEDI 7 AOÛT :

- De 8h00 à 16h00 le lundi, mercredi et jeudi
- De 10h00 à 16h00 le mardi
- De 8h00 à 15h00 le vendredi
- Samedi > fermeture.

Réouverture le samedi 14 août de 8h00 à 12h00

### Horaires de vacances de l'Établissement

JUSQU'AU VENDREDI 6 AOÛT (INCLUS)

- Ouverture en journée continue de 8h à 16h tous les jours
- De 8h à 15h le vendredi

### LUNDI 9 AOÛT

- Reprise des horaires habituels
- Ouverture en journée continue de 8h à 17h tous les jours
- De 8h à 16h le vendredi
- Renseignements au 40 544 544

29

HIRO'A JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES

## C'EST LA RENTRÉE !

Voici une nouvelle rentrée qui s'annonce et la Maison de la culture vous a préparé le programme idéal : des cours et des ateliers à la carte divers et variés, des animateurs passionnés et, comme toujours, quelques nouveautés qui sauront attiser votre curiosité !

### INFORMATIONS PRATIQUES :

- Pour cette rentrée 2021-2022, plusieurs nouveautés vous attendent. Le cours de remue-méninge, pour les *matahiapo*, est de retour, celui d'aquarelle se décline et sera proposée aux enfants, en plus des adultes. Le système de règlement des cours évolue et nous vous proposons des abonnements : annuel, semestriels, ainsi qu'un système de pass de 5 ou 10 cours. Les inscriptions sont ouvertes à partir du lundi 9 août, au guichet unique de la Maison de la culture (à côté de la bibliothèque enfants). Si vous souhaitez obtenir davantage d'informations, vous pouvez nous joindre par téléphone au 40 544 544, consulter les pages Facebook de la Maison de la culture et de la Médiathèque de la Maison de la culture ou vous rendre sur [www.maisondelaculture.pf](http://www.maisondelaculture.pf)

### TARIFS :

#### ADULTE

- PASS de 5 cours 10 000 CFP
- PASS de 10 cours 20 000 CFP
- ABONNEMENT annuel 62 900 CFP
- ABNT semestriel 1 (août - déc 21) 27 000 CFP
- ABNT semestriel 2 (janv - juin 22) 39 600 CFP

#### ENFANT-ADOS-ÉTUDIANT

- PASS de 5 cours 8 250 CFP
- PASS de 10 cours 16 500 CFP
- ABONNEMENT annuel 44 800 CFP
- ABNT semestriel 1 (août - déc 21) 19 500 CFP
- ABNT semestriel 2 (janv - juin 22) 28 500 CFP

#### MATAHIAPO +60 ans

- PASS de 5 cours 8 250 CFP
- PASS de 10 cours 16 500 CFP
- ABONNEMENT annuel 37 000 CFP
- ABNT semestriel 1 (août - déc 21) 16 500 CFP
- ABNT semestriel 2 (janv - juin 22) 24 200 CFP

\* Avantage au 2<sup>e</sup> adulte conjoint inscrit et au 2<sup>e</sup> enfant d'une fratrie

- Début des cours le lundi 23 août 2021
- Inscriptions sur place à partir du lundi 9 août, au guichet unique de la Maison de la culture
- Renseignements au 40 544 544
- Page FB : Médiathèque de la Maison de la Culture

### PAIEMENT

- Le fractionnement est possible pour les abonnements.

# Juillet, le mois de la culture

30

HIRŌ'A JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES



## 32<sup>e</sup> Heiva Rima'i : les artisans étaient au rendez-vous

Organisée par le comité Tahiti i te rima rau, la 32<sup>e</sup> édition du Heiva Rima'i a regroupé des artisans des cinq archipels, qui ont présenté au travers de plus de trois semaines d'exposition toute la richesse et la diversité de l'artisanat traditionnel mais aussi tenu des ateliers pour le grand public. Cette 32<sup>e</sup> édition avait mis à l'honneur le thème du cocotier : Tumu Ha'ari.

© Présidence



## Un au revoir en musique

Élèves et professeurs du Conservatoire Te Fare Upa Rau ont dit au revoir à l'année scolaire 2020/2021 en musique... et en peinture dans les espaces du Te Fare Upa Rau, à Tipaerui, à l'occasion de la Fête de la Musique. Cette fête 2021 avait débuté par les classes de guitare traditionnelle, sur le *Paepae Maco Tevane*. Puis, les différentes formations se sont relayées entre cette scène et celle du grand auditorium. Pendant ce temps, Matahiarii Coulon, professeur d'arts visuels, et ses élèves, redonnaient aux murs de l'établissement une nouvelle jeunesse en peignant un symbole fort : « Hoho'a Arte », ou « Souffle de l'Art ».

© Stéphane Sayeb, Terehau Tahiaata et Kim Tanerii pour CAPF/21



31

HIRŌ'A JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES

## Ateliers au musée

Les ateliers du tissage *nī'au* présentés par Rehia Itcher ont connu un vrai succès. L'objectif était d'apprendre les techniques de tissage en vue de confectionner un panier suspendu. Même succès pour les ateliers proposés par le centre culturel 'Arioi autour de la thématique de l'outillage et du tissage de *nape*.

© MTI



### Un festival unique pour 140 ans de fête

L'édition 2021 du Heiva i Tahiti n'était pas un concours, comme le veut habituellement ce rendez-vous annuel, mais un festival appelé *Tahiti ti'a mai* qui a rassemblé vingt-trois groupes pour six soirées de spectacles inoubliables. Un moment unique et festif qui a rassemblé public et artistes.

©TFTN

#### Cérémonie d'ouverture du 29 juin



La troupe Hei Tahiti menée par Tiare Trompette

#### Soirée du 1<sup>er</sup> juillet



Groupe de danse Nonahere mené par Matani Kainuku



Le groupe Tamari'i Mahina Raromata'i



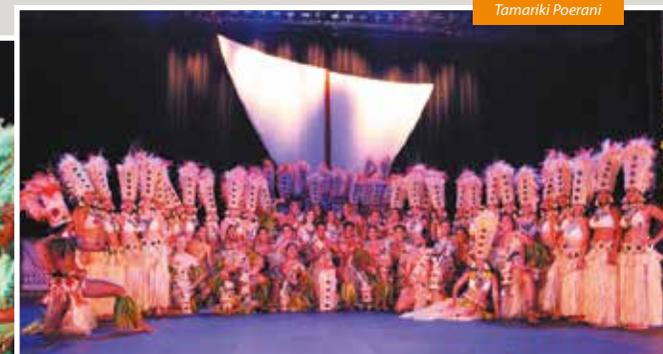
Pupu Himene Tamari'i Rapa No Tahiti



#### Soirée du 2 juillet



Groupe de danse Tere 'Ori



Tamariki Poerani



Tamari'i Tuha'a Pae no Mahina

#### Soirée du 3 juillet



Pupu Ori Te Maeva



Pupu Ori Hanatika

Pupu Himene Reo Papara



Pupu Ori O Tahiti e



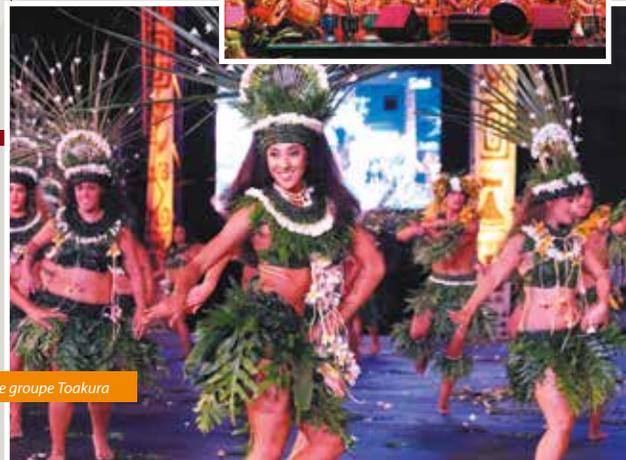
Soirée du 8 juillet



Tahina no Uturoa



Tiare Tarona



Le groupe Toakura



Tamar'i Teahupoo

Soirée du 9 juillet



Tamanui Apato'a no Papara



Manahau Tahiti



Tahiti Ora



O Marama

Soirée du 10 juillet

Tamar'i Outu'arai



Tamar'i Bora Bora

Hitireva



O Faa'a



Spécial week-end

SÉJOURS AUX ÎLES SOUS LE VENT

PAR EXEMPLE :

Huahine

Séjour 2 nuits

Vols + transferts + hébergement + petit déjeuner

à partir de **31735 F\*** /pers.

Nuit sup. à partir de 4650F/pers. avec petit déjeuner

Espace

\*Tarifs 2021, par personne, sur la base de 2 personnes par chambre ou bungalow, valables jusqu'au 31 décembre 2021, sous certaines conditions. Transferts aéroport, TVA, RPT, la taxe de service, redevance aéroport et contribution de solidarité inclus ; taxes de séjour payables sur place.

Promos, infos et liste des destinations : [www.sejoursdanslesiles.pf](http://www.sejoursdanslesiles.pf)  
 Au 40 86 43 43, auprès de notre agence Air Tahiti Papeete ou de votre agence de voyages habituelle.

Vivez les îles!



# ÉCONOMISEZ 70 000 F

pour un séjour de rêve de 3 nuits dans les îles.

## L'offre découverte Hôtel 2 nuits achetées = 1 nuit OFFERTE

Nos partenaires pour un séjour de rêve

Le Bora Bora By Pearl Resorts = Relais Chateaux

Le Nuku Hina By Pearl Resorts = Relais Chateaux

Le Taha'a By Pearl Resorts = Relais Chateaux

Le Tikehau by Pearl Resorts



Passeport  
**GOURMAND**

Tarif salon **9 900 F**  
du 5 au 8 aout



Commander sur [www.passeportgourmand.pf](http://www.passeportgourmand.pf) ou au 40 43 66 00

